



Ne pas diffuser

**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil
communal le 15 décembre 2016**

RAPPORT N° 39/2016 AU CONSEIL COMMUNAL

**Fonds culturel Riviera
Budget 2017**

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE BUDGET 2017

SÉANCE DU MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2016, À 18H30, À LA TOUR-DE-PEILZ

MAISON HUGONIN, SALLE DES MOUSQUETAIRES

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à La Tour-de-Peilz, le 1^{er} novembre 2016, afin d'étudier le budget 2017.

Présents

Blonay	Emmenegger	Anne-Laure	membre
Chardonne	Pelot	Jean-David	membre
Corseaux	Gayed	Monica	membre
Corsier	Braganza	Peter	membre
Montreux	Depallens	Yves	membre
St-Légier-La Chiésaz	Brauner Stern	Vanda	membre
St-Légier-La Chiésaz	Jolivat	Isabelle	suppléante
La Tour-de-Peilz	de Gautard Rayroud	Antoinette	membre
La Tour-de-Peilz	Valotton	Jacques	membre
La Tour-de-Peilz	Brüssow	Margareta	suppléante
Vevey	Iamartino	Anna	membre
Vevey	Roshier	Darren	membre
Veytaux	Wicht	Valérie	membre
Veytaux	Jordan	Francine	suppléante

Excusés

Blonay	Balsiger	Lory	suppléante
Chardonne	Chibrac	Catherine	suppléante
Corseaux	Trüb	Roberto	suppléant
Corsier	Lanzilotta	Agostino	suppléant
Jongny	Pittet	Dominique	membre
Jongny	Joye	André	suppléant
Montreux	Jorge	José	membre
Montreux	Baumann	Juliane	suppléante
Vevey	Bonjour	Pierre	suppléant

Le Conseil administratif était représenté par :

Présents

M. Jean-Baptiste Piemontesi	président du FCR, conseiller municipal à Montreux
Mme Colette Rossier	cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et introduction
 2. Liste de présences
 3. Budget 2017 et préavis type
 4. Divers
 5. Prochaine séance
-

1. ACCUEIL ET INTRODUCTION

Mme Antoinette de Gautard Rayroud, accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à La Tour-de-Peilz qui assure la présidence de la commission de gestion pour l'année législative 2016-2017. Elle salue la présence de M. Jean-Baptiste Piemontesi, président du Conseil administratif du Fonds culturel Riviera et de Mme Colette Rossier, cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera.

Plusieurs documents sont remis aux commissaires, soit la convention du FCR, la liste des institutions bénéficiaires et une note relative au rôle de la commission intercommunale de gestion.

2. LISTE DE PRÉSENCES

Voir page précédente.

3. BUDGET 2017 ET PRÉAVIS TYPE

En préambule au budget, Mme Rossier présente et explique le contenu des différents documents distribués en début de séance. Le budget est ensuite passé en revue et commenté, puis la présidente ouvre la discussion sur le préavis et le budget. Mme Rossier nous rappelle que chaque commune contribue à alimenter le Fonds Culturel à raison de Fr. 48.- par habitant. Même si ce montant n'a pas évolué depuis 2003, les recettes à distribuer aux différentes institutions augmentent grâce à l'évolution croissante de la population. Elle nous donne également une brève explication du fonctionnement de chaque commune par rapport au préavis.

Mission du Fonds culturel Riviera – les institutions intégrées

M. Piemontesi nous rend attentifs au fait que la première mission du Fonds culturel Riviera est de soutenir des institutions à caractère régional (comme la Saison culturelle et le Théâtre de Vevey), afin de promouvoir l'offre culturelle de la Riviera. Les institutions présentent une demande chaque année et le montant attribué à chacune peut varier. De manière générale le montant a été maintenu au même niveau pour les institutions fortement subventionnées et un effort a été fait ces dernières années pour augmenter la subvention aux institutions à petits budgets. Il se peut aussi qu'une institution soit sortie du Fonds si elle ne correspond plus aux critères (le côté artistique, p. ex.).

Soutiens ponctuels et évènements spéciaux

Suite à plusieurs questions à ce sujet, il est précisé qu'en plus du soutien du FCR pour les institutions intégrées, la marge restante est attribuée aux différentes demandes de soutien ponctuel ou évènements spéciaux (p.ex. anniversaire d'une association). Ce genre de soutien sera plutôt ciblé sur un évènement en particulier et non sur l'institution elle-même.

Afin d'obtenir un soutien de la part du FCR, les associations doivent remplir certains critères et faire leur demande en respectant les délais. Toutes ces informations peuvent être consultées sur le site du SAI.

Une association qui a fait ses preuves et reçoit un soutien ponctuel depuis plusieurs années pourrait devenir une institution intégrée au Fonds, pour autant qu'elle obtienne l'approbation des 10 municipalités.

Mission de la commission

Suite à plusieurs questions et remarques de commissaires, M. Pelot nous rappelle que notre rôle est de contrôler que le FCR fonctionne et que nous n'avons aucun pouvoir décisionnel. Nous pouvons également faire des propositions, mais nous ne pouvons pas nous prononcer sur la gestion des institutions, ce qui est du ressort du CA. Ceci étant, il considère que le fonds est très bien géré et qu'il constitue un outil exceptionnel pour soutenir l'offre culturelle de la région.

A l'issue de la discussion, la présidente passe au vote.

Les membres de la commission de gestion adoptent le budget 2017 du Fonds culturel Riviera à l'unanimité.

4. DIVERS

Il est demandé pourquoi le rapport reçu par les communes lors des différents conseils communaux n'est pas signé par les membres de la commission. Mme Rossier répond que ceci est dû aux délais importants que cela engendrerait, mais que le rapport signé par la présidente et la secrétaire de la commission se trouve au SAI et que cet original peut y être consulté.

5. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est fixée au **mardi 2 mai 2017, à 18h30, à La Tour-de-Peilz.**

La présidente clôt la séance en invitant l'assemblée à partager le verre de l'amitié et remercie M. Piemontesi et Mme Rossier pour les réponses apportées aux questions des commissaires.

CONCLUSION

En conclusion, c'est à l'unanimité des membres que la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera vous recommande, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les membres des Conseils communaux, d'approuver le budget 2017 du Fonds culturel Riviera, tel que présenté.

Pour la Commission :

La Présidente
Antoinette de Gautard Rayroud
La Tour-de-Peilz

La Secrétaire
Valérie Wicht
Veytaux

Veytaux, le 11 novembre 2016